



**Eidgenössische Kommission gegen Rassismus
Commission Fédérale contre le Racisme
Commissione Federale contro il Razzismo
Cumissiu Federala cunter il Razzissem**



La Commission fédérale contre le racisme s'inquiète du réveil de l'antisémitisme suite à la discussion sur l'Holocauste

Au cours de leur séance plénière du 16 janvier 1997, les membres de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) ont discuté des répercussions qu'a eues le débat sur les fonds en déshérence de victimes de l'Holocauste et du rôle joué par la Suisse en tant que place financière pendant et après le nazisme.

La CFR approuve que notre pays se soumette à une confrontation avec son passé sur le plan historique. En même temps, elle est alarmée par les diffamations antisémites qu'a provoquées le débat mené durant les dernières semaines. Ces réactions montrent bien que l'antisémitisme est latent chez nous comme ailleurs et qu'il suffit de peu pour le ranimer.

La CFR engage donc les autorités, les personnalités politiques de tous bords, les écoles, les Eglises, les médias et l'ensemble de l'opinion publique suisse à réagir par tous les moyens contre ces tendances racistes néfastes. Il ne saurait être question, plus de cinquante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, de transformer les victimes en coupables et, en réveillant les vieux démons, de créer ainsi un antagonisme entre les organisations juives et la Suisse. Il s'agit plutôt de nous confronter au passé, même si ce processus risque de se révéler douloureux pour toutes les parties concernées.

Pour la CFR, l'éducation et un travail de tous les instants pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme figurent parmi les tâches les plus importantes incombant à l'Etat et à chacun d'entre nous. Notre objectif doit être l'entente harmonieuse entre les divers groupes religieux, dans le respect mutuel des différences.